

## AUVERGNE - RHÔNE-ALPES



Pour l'élaboration de ces fiches régionales, nous anticipons les regroupements de régions qui interviendront en 2016, et nous recalculons nos indicateurs depuis 2010 afin d'en suivre l'évolution selon le nouveau découpage. L'Insee a également commencé à publier des chiffres selon ce découpage<sup>1</sup>, mais pas encore d'analyse conjoncturelle: nous remplaçons donc cette année la plupart des éléments de conjoncture par une présentation générale de la région qui doit beaucoup aux publications de l'Insee. Certaines de ces publications s'appuient sur les données 2012 ou 2013 et n'ont pas été actualisées en 2014, ce qui n'enlève rien de leur intérêt.

Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2014. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Insee, réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces petits tableaux sont celles de 2014 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un grand tableau général rapprochant

les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2014<sup>2</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions. Enfin, quelques aspects locaux de la problématique de la mobilité sont présentés à la fin de la fiche : au niveau régional, le nombre de réponses à l'enquête Mobilité 2015 effectuée par le Secours Catholique est trop réduit pour donner lieu à une analyse rigoureuse, mais des éléments qualitatifs peuvent être dégagés et des exemples d'actions illustrent le sujet.

## DÉFINITIONS

**Ménage en situation de pauvreté** : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence** : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

**Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

<sup>1</sup> Insee, *La France et ses territoires, édition 2015*, coll. « Insee Références », avril 2015.

<sup>2</sup> Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions.

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES				
Données générales	Auvergne	Rhône-Alpes	Ensemble région	France métropolitaine
Population au 01-01-2014 en milliers*	1 359	6 449	7 808	63 920
Taux de chômage 3e trimestre 2014**	8,9%	8,9%	8,9%	10,0%
Part d'étrangers dans la population (2012)	3,3%	6,6%	6%	6,1%
Densité du parc social***	51,6	70,9	67,5	74,7
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 599€	1 718€	1 695€	1 649€
Taux de pauvreté à 60% (2012)	13,3%	12,1%	12,3%	14,3%
Chiffres 2014 Secours Catholique	Auvergne	Rhône-Alpes	Ensemble région	
Situations rencontrées	11 411	43 374	54 785	
Nombre d'équipes	71	272	343	
Nombre de bénévoles	1 977	5 788	7 765	
Nombre de situations analysées	4 807	8 352	13 159	

\* Chiffres provisoires. \*\* Chiffre le plus récent publié pour les régions 2016. \*\*\* Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants.

## PRÉSENTATION

À la fin de l'année 2012, la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec ses 3,2 millions d'emplois, soit 12% de l'emploi dans l'ensemble de la métropole, se place au 2<sup>e</sup> rang des grandes régions, juste derrière l'Île-de-France. Le poids de l'Auvergne au sein de ce nouveau périmètre est plus faible en matière d'emplois (16%) que de nombre d'habitants (18%). Cela s'explique essentiellement par un profil démographique plus âgé en Auvergne.

Dans la grande région, en 2012, l'emploi retrouve son niveau de 2007, alors que l'impact de la crise entre 2007 et 2009 y a été plus marqué qu'en métropole. Cela résulte d'un dynamisme du secteur tertiaire meilleur qu'au plan national, qui permet de compenser les destructions nettes d'emplois dans l'industrie, secteur le plus touché par la crise et très présent dans la grande région. Cette capacité à surmonter la crise résulte uniquement du dynamisme rhônalpin. L'emploi en Rhône-Alpes progresse de 0,5% entre 2007 et 2012, alors qu'en Auvergne, il régresse de 2,6%. Cet écart s'explique essentiellement par la stagnation de l'emploi tertiaire en Auvergne alors que celui-ci progresse fortement en Rhône-Alpes. De plus, le secteur de l'agriculture, où l'emploi est en déclin, est surreprésenté en Auvergne<sup>1</sup>.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2014

En 2014, le Secours Catholique a rencontré près de 55 000 ménages en situation de pauvreté en Rhône-Alpes et Auvergne.

De plus en plus d'étrangers, et notamment de demandeurs d'asile, sont reçus dans nos accueils, ce qui explique l'essentiel des évolutions significatives observées en 2014 et les principaux écarts avec la situation nationale. Notons que cette population est un peu surreprésentée dans nos statistiques, compte tenu du mode de collecte particulièrement systématique et rigoureux des équipes qui accueillent les demandeurs d'asile.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la proportion de personnes étrangères accueillies est passée de 34,1% à 41,9% en quatre ans. Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne nationale, qui est de 33,6%. Les étrangers rencontrés sont majoritairement en attente de statut (58,1% contre 41,3% au niveau national). La durée de leur présence en France est plus courte : 31,4% sont là depuis moins d'un an, soit 13 points au-dessus de la moyenne nationale. Ils maîtrisent moins souvent la langue française. Première conséquence, la part des personnes

seules, et notamment des hommes seuls, majoritaires parmi les étrangers sans statut, est nettement supérieure à la moyenne nationale. En 2014, la proportion de personnes seules est de 49,3% des personnes accueillies, pour une moyenne nationale de 41,1%.

Autre conséquence, la part des personnes sans aucune ressource est en hausse entre 2010 et 2014, passant de 16,4% à 23,2%. Ce chiffre est largement supérieur à la moyenne nationale, qui se situe à 18,1%.

Toujours en lien avec la forte proportion de demandeurs d'asile, dont le statut ne donne pas droit au travail, la part des personnes sans activité est de 9 points plus importante qu'au niveau national, alors que celle des personnes au chômage est inférieure de 8 points à la moyenne nationale.

Enfin, la proportion de personnes vivant en squats, abris de fortune ou à la rue est de 10,9%. Elle a plus que doublé en quatre ans et cette part est deux fois plus importante qu'au niveau national (5,3%).

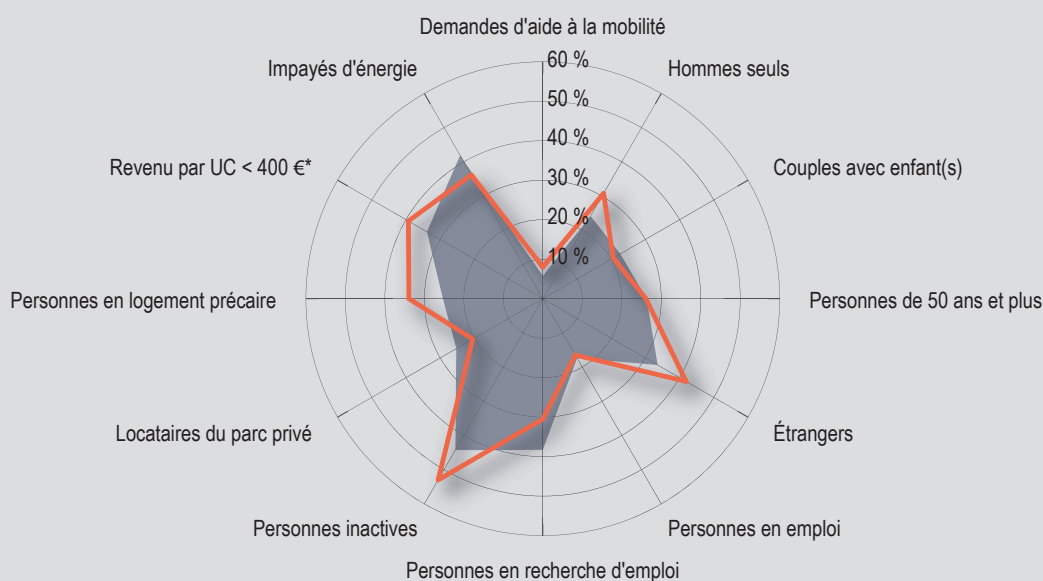
Autres constats plus généraux :

► La proportion de personnes accueillies habitant dans une commune de moins de 5 000 habitants est importante : 27,8% pour une moyenne nationale à 21%.

<sup>1</sup> Insee Flash Rhône-Alpes, n°4, février 2015.

France métropolitaine

Auvergne et Rhône-Alpes



\* Y compris sans ressources.

- La proportion des personnes se rendant au Secours Catholique de leur propre initiative est plus forte qu'au niveau national (21 % contre 16,8 %).
- En 2014, la demande la plus fréquente concerne l'écoute, le conseil et l'accueil. Elle est proportionnellement plus forte qu'au niveau national et augmente par rapport à 2013.
- Les demandes concernant la mobilité sont en augmentation (8,0 % en 2014 contre 3,9 % en 2010), et en proportions plus importantes qu'au niveau national.

## LES CONSTATS SUR LA MOBILITÉ

Les problématiques sont évidemment très différentes dans la région selon que les personnes rencontrées vivent en milieu rural ou en milieu urbain.

Dans des régions souvent montagneuses, éloignées des pôles urbains, les personnes en situation de fragilité (personnes âgées,

handicapées, à faibles ressources, demandeurs d'asile...) se retrouvent avec des coûts de transport conséquents et sont très dépendantes de transports en commun dont les itinéraires et les horaires sont souvent inadaptés. Ces freins à la mobilité génèrent une précarisation en matière d'intégration à la vie sociale ou de maintien sur le marché de l'emploi, mais aussi de santé, d'éducation culturelle, d'accès aux services publics.

En milieu urbain, les transports en commun sont rarement adaptés aux horaires de travail décalés qui sont le fait de nombreux emplois accessibles aux personnes de faible qualification.

Nos équipes réparties sur l'ensemble de la région constatent un accroissement des demandes d'aides financières relatives à la mobilité et au transport.

## LES ACTIONS MENÉES PAR NOS ÉQUIPES

Le Secours Catholique agit pour soutenir la mobilité des personnes en situation de précarité :

- La plupart des microcrédits accordés concernent la mobilité liée à l'emploi.
  - À Grenoble, la délégation a créé un garage solidaire, Solidarauto 38, pour apporter une réponse plus globale (ventes de véhicules et services de réparation).
  - En milieu rural, des bénévoles en lien avec d'autres associations et avec des collectivités locales participent à des transports individuels à la demande proposés à un tarif social adapté.
- Ces expériences doivent se multiplier sur les territoires, en partenariat et avec les personnes directement concernées par des besoins de mobilité.

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES		Auvergne-Rhône-Alpes		France
		2010	2014	2014
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	63,0 %	64,0 %	59,0 %
	Alimentation	54,6 %	56,5 %	56,4 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	11,8 %	14,6 %	19,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	3,9 %	8,0 %	5,8 %
Types de ménage	Homme seul	27,1 %	30,8 %	24,2 %
	Femme seule	18,2 %	18,5 %	16,9 %
	Couple sans enfant	7,2 %	6,2 %	6,2 %
	Père seul	3,2 %	3,0 %	3,5 %
	Mère seule	22,2 %	20,9 %	26,5 %
	Couple avec enfants	22,1 %	20,6 %	22,7 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10,1 %	10,0 %	8,8 %
	De 25 à moins de 50 ans	65,8 %	63,9 %	64,9 %
	50 ans et plus	24,1 %	26,1 %	26,3 %
Nationalité de la personne de référence	France	65,9 %	58,1 %	66,4 %
	Union européenne	9,8 %	9,1 %	8,2 %
	Maghreb	9,3 %	13,2 %	11,3 %
	Afrique subsaharienne	3,2 %	3,8 %	3,9 %
	Europe de l'Est	9,6 %	12,9 %	7,2 %
	Autres	2,2 %	2,9 %	3,0 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	38,6 %	29,9 %	43,2 %
	Statut demandé en attente	54,7 %	58,1 %	41,3 %
	Débouté, sans papiers	6,7 %	12,0 %	15,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4,8 %	4,1 %	4,2 %
	Formes particulières d'emploi (2)	11,9 %	11,5 %	12,0 %
	Formation professionnelle	1,4 %	0,9 %	1,2 %
	Sous-total emploi	18,1 %	16,5 %	17,4 %
	Chômage indemnisé ou en attente	12,3 %	8,9 %	11,4 %
	Chômage sans droits reconnus	24,1 %	21,6 %	26,9 %
	Sous-total chômage	36,4 %	30,5 %	38,3 %
	Étudiant	1,0 %	0,7 %	1,2 %
	Inaptitude santé	11,8 %	10,1 %	9,9 %
	Retraite, préretraite	5,7 %	6,1 %	5,3 %
	Au foyer, congé maternité	7,3 %	4,8 %	5,4 %
	Sans droit au travail	11,5 %	17,4 %	11,3 %
	Autre sans emploi	8,2 %	13,9 %	11,2 %
	Sous-total inactivité	45,5 %	53,0 %	44,3 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	34,8 %	34,1 %	39,5 %
	Locataires du parc privé	28,1 %	20,5 %	25,3 %
	Autres logements stables (3)	10,6 %	11,5 %	9,9 %
	Sous-total logement stable	73,5 %	66,1 %	74,7 %
	Hébergement chez des proches	8,0 %	11,1 %	9,5 %
	Hôtels, caravanes, péniches	4,8 %	4,2 %	3,8 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	13,7 %	18,6 %	12,0 %
	Sous-total hébergement précaire	26,5 %	33,9 %	25,3 %
Types de ressources	Aucunes ressources	16,4 %	23,2 %	18,1 %
	Transferts sociaux seulement	43,4 %	39,4 %	43,9 %
Existence d'impayés		54,7 %	49,6 %	58,2 %
Revenu mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		902 €	900 €	924 €
Revenu par UC mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		612 €	626 €	624 €
Impayé médian (€ 2014)		940 €	810 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande.

(2) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(3) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).